

**La Capitale**Date : **03/03/2016**Page : **16**Periodicity : **Daily**Journalist : **Royer, Michel**Circulation : **8200**Audience : **0**Size : **229 cm<sup>2</sup>**

No. of publications: 6 - La Meuse, La Meuse (éd. Namur), La Nouvelle Gazette, La Province, Nord Eclair

**E-CAR 333**

# La voiture électrique 100 % belge bientôt homologuée

Nous avons présenté en primeur, à la veille du Salon de l'auto 2015, la voiture électrique à 3 roues, 100 % belge. Aujourd'hui, l'e-car 333 poursuit sa route : elle devrait être homologuée dans les prochaines semaines et mise en vente au Salon de l'auto 2017.

« Nous passerons les tests d'homologation en mars ou en avril », confirme son concepteur, Xavier Van der Stappen. « C'est une homologation simplifiée puisqu'elle relève des véhicules à trois roues. On échappe au crash-test, par exemple, même si nous en avons réalisés d'initiative. Nous avons soumis l'e-car 333 à des tonneaux, qu'elle a supportés sans déformation. »

Xavier Van der Stappen n'est pas inquiet pour les tests d'homologation. Il s'est appuyé sur des spécialistes pour cette étape. Les équipes qui bossent sur sa voiture électrique cherchent encore à l'alléger et à la rendre le plus simple et « la plus geek possible ». La version urbaine avait été présentée voici un an. Des nouveaux modèles de sport, loisirs et transport seront présentés au Salon 2017 puisque le concept se décline en roadster, pick-up, buggy, cargo et hardtop.

**Elle sera au Salon de l'Auto, cuvée 2017. © e-car 333**

Le Salon 2017 s'annonce décisif: Xavier Van der Stappen espère y enregistrer de véritables commandes qui guideront les investisseurs vers des choix en matière de production.

**VÉHICULES DE COLLECTIVITÉ**

« Nous avons un partenaire industriel avec les Ateliers Jean Del'Cour, en province de Liège », explique le père de l'e-car 333. « 100 millions de personnes habitent dans un rayon de 300 km autour de nos futurs lieux de production, un potentiel énorme. On vise tout d'abord les véhicules de collectivité: soins à domicile, services sociaux, police... car une directive européenne impo-

sera d'ici peu une importante proportion de véhicules électriques dans leur flotte. »

Il espère que les autorités passeront commande de ce produit 100 % belge pour se conformer à ces recommandations. Un usage intensif dans les collectivités représenterait un sacré test pour l'e-car 333, qui a déjà parcouru 80.000 km sur circuit et sur route. Le but, rappelons-le, est de produire une voiture 100 % belge: pièces, fournisseurs, fabrication, assemblage et service après-vente. « Mon objectif, c'est d'atteindre rapidement les 50 premières commandes. »

**MICHEL ROYER**